



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DE GEMME France du 19 Mai 2015**

Lieu : Cour d'Appel de Paris, 1ère Chambre Civile à 17 heures 30.

Présents : Abder Ait Ouali, Abelson Gebhardt Hélène, Béatrice Brenneur, Véronique Catry Jacques Duplat, Dehghani Azar Hirbod es qualité de Président de l'Ame, Bertrand Delcourt, Patrick Georges Gamiette, Danièle Ganancia, Pierre Guerder, Christiane Gutierrez, Christian Jacquot, Marianne Lassner, Xavier Peyrou, Nathalie Pignon, Michèle Rajbaut, Martine Rocchi, Colette Sant, François Staechele, Fabrice Vert, François Staechele.

Représentés : Anita Benedicto, Lara Alouan, Linda Benrais, Isabelle Burlat, Stephen Bensimon, Francis Casorla, Jacques Courbot, Gilbert Cousteaux, Alain Fillière Bertrand Limon Duparcmeur, Claude Duvernoy es qualité de Président de la FNCM, Soleine Hunter-Falck, Marc Juston, Gilles Robert Lopez, Catherine Peulve, Béatrice Rivail, Alain Rolland, Alain Roy, Jacques Salzer, Nicole Schrader, Michèle Weil Guthmann,

Excusée : Françoise de Lavenere.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente Béatrice Brenneur remercie les participants pour leur présence, ouvre les travaux en souhaitant la bienvenue aux participants de cette assemblée générale, et précise que peuvent voter les membres à jour de leurs cotisations ;

Il est rappelé ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire:

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Actions futures
4. Le renouvellement des administrateurs élus en 2013, Il s'agira de renouveler :
 1. Anita BENEDICTO
 2. Stephen BENSIMON
 3. Béatrice BRENNEUR
 4. Philippe-Roland BERTRAND
 5. Jocelyne CHABASSIER
 6. Jacques COURBOT
 7. Jacques DUPLAT
 8. Danièle GANANCIA
 9. Pierre GUERDER
 10. Christiane GUTIERREZ
 11. Soleine HUNTER-FALK
 12. Bertrand LIMON-DUPARCMEUR
 13. Gilles-Robert LOPEZ
 14. Marie Carmen MERCHAN DE LA PENA

15. Daniel PICAL
16. Béatrice RIVAIL
17. Colette SANT
18. François STAECHÉLE
19. Françoise THIEULLENT
20. Michèle WEIL-GUTHMAN

1. Rapport moral (ci annexé à la suite du procès-verbal)

La Présidente Béatrice Brenneuer nous fait un rapport moral de l'année 2014, et nous dresse un panorama des actions menées par Gemme-France pour développer la médiation :

- **La fête des 10 ans de la création de Gemme**, pour laquelle Gemme-France a été l'organisatrice et qui s'est déroulée les 5 et 6 juin 2014. Notre Vice-Président Jacques Duplat a participé à la réussite de ce colloque en prenant de nombreux contacts avec la Chancellerie et notamment avec Marie Caroline Céleron, membre du Réseau judiciaire européen, pour contacter les représentants du Réseau judiciaire européen.

- **Les Vème assises internationales** qui se sont déroulées à Biarritz du 1^{er} au 4 juillet 2014, précédées d'une session de formation du 1^{er} au 2 juillet 2014

- **les groupes de travail sur l'e-médiation** en ligne animé par Marie-Françoise Le Tallec

- **les visites et réunions faites par l'équipe de Gemme-France** constituée de Fabrice Vert, Linda Benraïs et Jacques Duplat auprès de Monsieur Louvel, Premier Président de la Cour de Cassation qui a émis le vœu que Gemme prenne toute sa place auprès des juges qui oeuvrent pour la médiation ;

- **les avis de Gemme-France** concernant la réforme de la Justice du XXI^{ème} siècle et notamment la présentation des amendements à la loi « Macron » sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes.

Un des amendements concernant cette loi a été adopté. Il s'agit celui permettant aux conseillers prud'hommes agissant dans le cadre de leur mission de conciliation de **s'affranchir du principe du contradictoire pour entendre séparément les parties et de respecter la confidentialité** de ce qui se dit devant eux.

- **Les publications de Gemme-France** et notamment **le livre sur les actes du colloque de Gemme des 5 et 6 juin 2014 intitulé : « La médiation, un chemin de paix pour la justice en Europe, Gemme, 10 ans déjà »**, paru en mai 2015 sous la direction de Dragos Calin et Béatrice Brenneuer, avec le comité de lecture animé par Bertrand Delcourt avec la participation Jacques Duplat, Pierre Guerder, Christiane Gutierrez, Colette Sant, Nicole Tellier, Michèle Weil-Guthmann.

- **Le site de Gemme-France et les listes de discussion**, régulièrement mis à jour avec la participation active et le dévouement de Gilbert Cousteaux, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Toulouse et de François Staechele, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Metz et référent médiation qui assume également la veille des informations.

- Le rayonnement de Gemme-France

Cette année, c'est le Brésil qui nous invite à un colloque deuxième semestre 2015. Notre collègue, Jean-Luc Pierre est invité à représenter notre association.

Mise au vote du Rapport moral : Adopté à l'unanimité

1. Rapport financier

Lecture du rapport financier par Bertrand Delcourt, Trésorier

Les comptes du 1^{er} janvier 2014 au 31 Décembre 2014 se présentent ainsi :

1) COMPTE DE RESULTAT :

Les produits d'exploitation se sont élevés 31.620 €

et correspondent pour :

- 7246 € aux cotisations à Gemme France
- 24.384 € aux recettes du colloque de Biarritz

Les produits financiers se sont élevés à 542 €

Soit un total de produits de : 32.162 €

Les charges se sont élevées à 37.477 € et concernent les principaux postes suivants :

- | | |
|---|----------|
| - Cotisation GEMME EUROPE : | 2.500 € |
| - frais Biarritz (location salle, déjeuner et frais d'intervenants) | 28.415 € |
| - Frais 10 ans de GEMME | 5.007 € |
| - frais de publications (L'HARMATTAN) | 488 € |
| - Assurance RC | 301 € |
| - Fournitures administratives, frais bancaires, déplacements et missions, | |
| 766 € | |
| frais postaux | |

En conséquence le résultat se traduit par une perte de 5.315 € (contre un bénéfice 13.135 € en 2014)

2) BILAN :

ACTIF :

Valeurs mobilières de placement : 50.906 €

Banque : 13.626 €

PASSIF :

Capitaux propres : 63.696 € (résultats cumulés 2009,2010, 2011 ,2012 et 2013,2014)

Pour information le solde bancaire au 7 mai 2015 s'élève à 14.130,34 €, et les placements à 51.072,45 €.

Bertrand Delcourt rappelle que sur les cotisations perçues par Gemme-France, on reverse à Gemme 2500 € et précise que le rapport sera envoyé à ceux qui le souhaitent.

Mise au vote du rapport financier : Adopté à l'unanimité

3.Actions futures :

- Le colloque organisé par le conseil d'état en partenariat avec l'ordre des avocats et Gemme- France « La médiation et la conciliation devant la juridiction administrative le 17 juin 2015 à la maison du Barreau à Paris.
- Le colloque international qui se tiendra à Nice dans les prestigieux locaux du Centre Universitaire Méditerranéen (CUM), en face de l'océan, les du 1^{er} au 4 juillet 2015.
- Gemme-France sera un des principaux partenaires du séminaire internationale de Jérusalem qui se tiendrait en 2016 ou 2017 avec pour thème « *Jérusalem est-elle une ville de médiation ?* »
Préalablement, en préparation d'un colloque qui aura lieu vraisemblablement en 2017, aura lieu un séminaire de préparation, comprenant une vingtaine de personnes qui aura lieu du 30 octobre au 4 novembre 2015, pour lequel ont été retenus pour Gemme-France : Béatrice Brenneur, Linda Benrais, Jacques Duplat, Danièle Ganancia, Christiane Gutierrez, Michèle Weil.

- La mise à jour du guide pratique de la médiation et de la conciliation
- Les publications de livre sur « Conciliation et médiation administrative et sur la « Médiation pénale ».
- La création de groupe de travail pour répondre aux besoins des magistrats et le soutien de Gemme France aux magistrats référents pour développer la médiation.
Ont été créés :
 1. **Groupe de travail sur la Médiation Familiale** animé par Danièle Ganancia avec la participation de Christiane Gutierrez
 2. **Groupe de travail sur la Médiation Sociale** animé par Jacques Duplat, avec la participation de Colette Sant et Christiane Gutierrez
 3. **Groupe de travail sur la médiation civile et commerciale** animé par Pierre Guerder et Gilbert Cousteaux, avec la participation de Véronique Catry et Nathalie Pignon.
- Le 8 juin 2015, est prévue une rencontre avec Madame Taubira, Garde des Sceaux pour lui présenter Gemme et ses actions pour le développement de la médiation.

Au 19 mai 2015, Gemme-France comprenait 68 membres à jour de leur cotisation. Il est rappelé qu'environ 150 magistrats ont adhéré à GEMME et que le paiement de la cotisation est une condition indispensable pour faire vivre l'association et avoir la qualité de membre.

Gemme-France comprend parmi ses membres magistrats, des conseillers coordonnateurs de la conciliation et de la médiation :

Gilbert Cousteaux, Président de Chambre à la cour d'Appel de Toulouse
Véronique Catry, Conseillère à la Cour d'Appel de Versailles
Michel Defix, Conseiller à la Cour d'Appel de Pau
Jean-Paul Funck Brentano, Conseiller à la Cour d'Appel de Poitiers
Benoit Holleaux, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris
Fabienne Pages, Conseillère à la Cour d'Appel de Grenoble
François Staechele, Président à la Cour d'Appel de Metz
Fabrice Vert, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris
Chantal Wagenaar, Conseillère à la Cour d'Appel de Bordeaux

Gemme-France pourra ainsi contribuer à un échange de pratiques pour optimiser le développement de la médiation dans les juridictions.

4. Présentation des postulants au Conseil d'Administration

Stephen BENSIMON, Enseignant-Consultant
Béatrice BRENNEUR, Magistrat honoraire
Philippe-Roland BERTRAND, Magistrat
Véronique CATRY, Magistrat
Jacques COURBOT, Juge Consulaire
Gilbert COUSTEAUX, Magistrat
Claude DUVERNOY, Avocat, Président de la FNCM
Jacques DUPLAT, Magistrat honoraire
Danièle GANANCIA, Magistrat honoraire
Pierre GUERDER, Magistrat honoraire
Christiane GUTIERREZ, Médiateur-Formateur
Soleine HUNTER-FALK, Magistrat
Marc JUSTON, Magistrat
Bertrand LIMON-DUPARCMEUR, Juge Consulaire

Gilles-Robert LOPEZ, Avocat, Président de la CNPM
Béatrice RIVAIL, Magistrat
Martine ROCCHI, Magistrat honoraire
Colette SANT, Magistrat honoraire
François STAECHÉLE, Magistrat
Michèle WEIL-GUTHMAN, Magistrat honoraire.

Béatrice Brenneur rappelle que les administrateurs doivent apporter leur aide dans les actions menées par Gemme-France pour le développement de la médiation.

Les candidats sont tous adoptés à l'unanimité
--

Béatrice Benneur, Présidente, clôture l'Assemblée générale. La séance est levée à 18 H50

La Présidente,
Béatrice Brenneur

La Secrétaire Générale,
Christiane Gutierrez pour Colette Sant



Rapport d'activité de GEMME-France 19 mai 2015

GEMME a été créé, le 19 décembre 2003, et la section française, GEMME-France, le 21 mai 2009. Depuis cette date, le dynamisme de notre section est à souligner.

- COLLOQUES

À la suite des premières assises internationales qui se sont tenues à Paris les 16 et 17 octobre 2009, à l'initiative de Gemme, un réseau international des acteurs de la médiation a été créé, comprenant des personnalités du monde judiciaire des 5 continents.

Fort de ce succès, Gemme-France organise depuis 2009, tous les ans, les Assises internationales de la médiation judiciaire : Après Fort-de-France, du 16 au 19 novembre 2011, Aix-en-Provence du 4 au 7 juillet 2012, puis du 4 au 6 juillet 2013.

En 2014, les 5èmes assises internationales se sont tenues à Biarritz du 3 au 5 juillet 2014 et connurent un franc succès avec la participation de 180 personnalités.

Les 6èmes assises internationales se tiendront du 1^{er} au 4 juillet 2015 au CUM à Nice. Des intervenants venus du Canada, des Etats-Unis, d'Australie, du Brésil, d'Italie, du Maroc et des pays d'Europe donneront à ces assises un caractère international. Ces assises seront cofinancées par la Commission européenne dans le cadre d'un programme européen « Mediation meets Judges » avec Eurochambres et ont obtenu le haut patronage de Mme Christiane Taubira, Garde des Sceaux.

Gemme-France a été l'organisateur de l'événement qui a eu lieu, à Paris, à la cour d'appel et à la Cour de cassation, les 5 et 6 juin 2014 pour fêter les 10 ans de la création de Gemme (19 décembre 2003). 250 personnalités du monde judiciaire y ont assisté parmi lesquels des ministres de la Justice et présidents de Cours suprêmes. Le succès a été tel qu'il a fallu instaurer des quotas de participation par pays.

Notre vice-président, Jacques Duplat, a pris, pour la réussite de ce colloque, de nombreux contacts avec la Chancellerie, et notamment avec Marie Caroline Céleron, membre du Réseau judiciaire européen, pour contacter les représentants du Réseau judiciaire européen, ce qui nous a permis d'inviter 2 juges pour chaque Etat de l'Union européenne.

A la suite de ce colloque, de nouvelles sections nationales de GEMME se sont constituées : la Grèce, la Suède, le Danemark, la Finlande.

Le Royaume Uni et la Belgique, qui avaient moins de 7 membres pour constituer une section nationale de GEMME, ont pu reconstituer leur section nationale.

- SESSIONS DE FORMATION

Une équipe de Gemme-France a animé deux sessions de formation les 1^{er} et 2 juillet 2014 ; l'une avait pour but d'initier les magistrats et autres acteurs de la médiation aux techniques de communication, de leur donner les outils susceptibles d'entraîner l'adhésion à la décision, de concilier ou de proposer la médiation, l'autre s'adressait à un public confirmé qui souhaitait se perfectionner. Ces sessions de formation ont réuni une quarantaine de personnes.

Elles étaient organisées par la Conférence internationale de la médiation pour la justice (CIMJ-ICOMEJ) avec la participation active de GEMME-France.

Des formateurs de pointe sont venus du Canada et de diverses régions de France pour animer ces deux jours de formation.

En 2015, des ateliers préparatoires au colloque international sont prévus à Nice du 1^{er} au 2 juillet. Ils seront animés par des formateurs de renom venus du Canada, d'Australie, des Etats-Unis, de Suisse et de France. Gemme-France est partenaire de ces formations organisées par la CIMJ.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Un groupe de travail sur l'e-médiation et médiation en ligne, animé par Marie-Françoise le Tallec, JAF au TGI de Pontoise et experte auprès de l'ONU, devrait se réunir prochainement.

VISITES ET REUNION

Une équipe de GEMME-France constituée de Fabrice VERT, Linda BENRAÏS et Jacques DUPLAT, a été reçue par le Premier président de la Cour de cassation, M. Louvel. Ce dernier a compris l'importance de notre association et sa représentativité et a émis le vœu que GEMME prenne toute sa place auprès des juges qui œuvrent pour la médiation.

Une visite à Mme Taubira, Garde des Sceaux est prévue le 8 juin 2015. Elle aura pour but la présentation de GEMME à Mme Taubira. Il lui sera présenté des dispositions pour développer la médiation (création de chambres de médiation dans 3 cours d'appel pilotes, formation des magistrats à l'ENM, création d'un observatoire de la médiation sous l'égide de GEMME, rôle de GEMME dans la coordination des magistrats coordinateurs des médiateurs).

LES AVIS de GEMME-France

Gemme-France est un interlocuteur auprès des institutions gouvernementales.

À l'issue de trois journées de réflexion en groupes de travail, avec les syndicats, GEMME-France avait déposé, en juin 2013, un rapport à Madame Taubira, Garde des Sceaux, ministre de la justice, contenant des propositions pour développer la conciliation prud'homale. Ce rapport a été repris dans une note remise à la Chancellerie.

GEMME-France a organisé un groupe de travail autour de la réforme de la Justice du XXI^{ème} siècle et a été entendu par les services de la Chancellerie et par ceux de l'Inspection générale. La section française de GEMME a émis des avis.

GEMME-France a par ailleurs été entendue plus de 2 heures par le Conseiller de M. Macron, Ministre de l'économie et des Finances. **Il a été demandé à notre association d'écrire et de présenter des amendements à la loi « Macron » sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes.**

Un des amendements concernant cette loi a été adopté. Il s'agit celui permettant aux conseillers prud'hommes agissant dans le cadre de leur mission de conciliation de **s'affranchir du principe du contradictoire pour entendre séparément les parties et de respecter la confidentialité** de ce qui se dit devant eux.

EDITIONS DES TRAVAUX ET ARTICLES DES MEMBRES DE GEMME

Les Editions l'Harmattan ont proposé aux membres de Gemme de publier leurs travaux, articles, livres ou autres ouvrages en coédition « Gemme-L'Harmattan ».

Une bibliothèque « Gemme » a ainsi été créée pour publier deux types d'ouvrages : les actes des colloques et les écrits des membres de Gemme sur la médiation ou la conciliation (livres ou articles).

- GEMME-France a déjà publié, en janvier 2012, **le guide pratique de la médiation et de la conciliation** aux éditions l'Harmattan. Cet ouvrage a été conçu par une équipe composée de juges, avocats, universitaires, sous la direction de Françoise Thieullent-Maréchal.

Le guide pratique, écrit à l'intention des juges qui souhaitent inviter les parties à aller en médiation, comprend une présentation générale de la médiation, les spécificités de la médiation familiale, prud'homale, commerciale. Le titre II est réservé à la conciliation menée par un conciliateur de justice ou par le juge et comprend un chapitre spécifique sur le droit des entreprises ou exploitations en difficulté. Dans une 2e partie les principaux textes européens et nationaux sont reproduits. La 3e partie comprend des modèles d'ordonnances, de lettres, d'accords qui sont une aide précieuse pour les praticiens de la médiation. Il convient maintenant de le mettre à jour avec la reprise des dispositions légales nouvelles.

GEMME-France a également publié aux éditions l'Harmattan deux autres livres en 2013 et 1 en mai 2014 :

- **Conciliation et médiation prud'homales**
- **Conciliation et médiation commerciales, sous la direction de Béatrice Blohorn-Brenneur**
- **Le médiateur professionnel en action et en mots, sous la direction de Michèle Lenoble, Eric Battistoni et Fédérica Oudin.**

Les deux premiers livres reprennent les interventions faites sur ces thèmes (prud'hommes et commerce) aux colloques de Fort-de-France, Paris et Aix-en-Provence.

Le troisième pourra ouvrir le chemin du futur lexique de la médiation.

Une équipe de GEMME-France a œuvré à la conception du livre sur les actes du colloque de Gemme des 5 et 6 juin 2014 intitulé : **« La médiation, un chemin de paix pour la justice en Europe, GEMME, 10 ans déjà ! »**. **Ce livre est paru en mai 2015.**

Ce livre, dirigé par Dragos Calin et Béatrice Brenneur a vu le jour grâce au travail du Comité de relecture animé par Bertrand Delcourt.

Deux autres livres devraient paraître dans les mois prochains :

- Conciliation et médiation administrative
- Médiation pénale

L'accent va, en effet, être mis, en 2015, **sur la médiation administrative.**

Le conseil d'administration de GEMME-France a donné mandat à notre collègue, Pierre Guerder, de prendre contact avec le vice président du Conseil d'État, Monsieur Sauvé, pour organiser, au Conseil d'État, un colloque sur la médiation administrative. Ce colloque organisé par le Conseil d'Etat avec le partenariat de GEMME-France et de l'Ordre des avocats de Paris, se tiendra le 17 juin 2015 à la Maison du Barreau. GEMME-France offrira le déjeuner des intervenants.

GEMME-France sera également responsable de la publication des actes du colloque.

LE SITE INTERNET ET LISTES DE DISCUSSION

1- Le site de Gemme-France est régulièrement tenu à jour, grâce à la participation active et au dévouement de Gilbert Cousteaux, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse. Il constitue une mine d'informations pour les actualités (colloque, sessions de formation, parution de livres), la législation, la jurisprudence, et la bibliographie.

2- Le site de Gemme Europe est mis à jour grâce à l'implication et au dynamisme de François Staechelé, président de chambre à la cour d'appel de Metz.

Le site est en cours de modification du site pour le moderniser et le rendre plus performant.

3- François Staechelé gère également une liste de discussions qui donne les actualités sur la médiation en France et en Europe. Notre collègue assume une veille des informations et trie pour nous les plus importantes afin de ne pas encombrer nos boîtes mail. Les membres de Gemme-France à jour de leur cotisation peuvent y adhérer.

Une autre liste de discussion qui fait part des activités de notre section est également active.

RAYONNEMENT DE GEMME-France

Cette année, c'est le Brésil qui nous invite à un colloque deuxième semestre 2015. Notre collègue, Jean-Luc Pierre est invité à représenter notre association.

ACTIONS FUTURES

- Parmi les actions en chantier, il est **prévu la mise à jour du guide pratique de la médiation et de la conciliation**, pour rédiger la partie concernant la médiation conventionnelle.

- Il est également prévu **l'édition d'un livre sur le panorama de la médiation dans les 28 pays de l'Union européenne**. Ce livre sera réalisé à partir des questionnaires mis au point à l'occasion du colloque donné pour les 10 ans de gemme, où les 28 pays de l'Union Européenne devraient être représentés. Candice Etienne, stagiaire en master de l'Université Lyon II Lumière en a fait la synthèse.

- Gemme-France organise également un **colloque international qui se tiendra à Nice dans les prestigieux locaux du Centre Universitaire Méditerranéen (CUM), en face de l'océan, les du 1^{er} au 4 juillet 2015.**

- Notre association est enfin un des principaux partenaires du **séminaire international de Jérusalem qui se tiendra du 8 au 10 novembre 2015 sur le thème « Jérusalem est-elle une ville de médiations ? »**. Une précédente date fixée en novembre 2014 avait dû être repoussée en raison des troubles politiques. Des experts et personnalités qui oeuvrent pour la médiation sont attendus. Ce séminaire devrait être suivi d'un colloque international à Jérusalem en 2016 ou en 2017.

MEMBRES DE GEMME-France

GEMME-France comprenait en 2014 une centaine de membre (76 magistrats et 24 membres associés), à jour de leur cotisation. Elle compte aussi de nombreux sympathisants.

